



## L'Éducation nationale tient son secrétaire général

Après trois mois d'attente, les ministres Vincent Peillon et Geneviève Fioraso viennent de nommer le successeur de Jean Marimbert, plus de trois mois après son départ. Il s'agit d'un haut fonctionnaire spécialiste des questions budgétaires et financières.

**Frédéric GUIN**

Né le 04/1964

### Profession

Administrateur civil hors classe

### Diplômes

Licence ès lettres

ESSEC

IEP-Paris

ENA (1993, promotion Léon Gambetta)

### Parcours

- Secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (mars 2013- )
- Directeur des affaires financières du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (octobre 2009-mars 2013)
- Directeur économique et financier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (mars 2006-septembre 2009)
- Directeur de la 3e sous-direction "développement et régulation économiques" à la direction du Budget (mars 2004-avril 2006)
- Chef du bureau 6A "Budget du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - Immigration - UNEDIC" à la direction du Budget (avril 2001-mars 2004)
- Chef du bureau "Budgets des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et des Sports" (1999-2001)
- Détaché auprès de l'agence régionale de l'hospitalisation de PACA (mars 1997-septembre 1999)
- Adjoint au chef de bureau "politique salariale et politique de l'emploi dans la fonction publique"-2A à la direction du budget (1993-1997)

Le secrétaire général définit et met en œuvre les politiques de modernisation administrative. Il s'assure, au sein du ministère, de la prise en compte des objectifs de performance des programmes budgétaires.

### Missions

Il dirige le secrétariat général. Les directions et services mentionnés à l'article 2 sont placés sous son autorité. Il veille à la cohérence de l'action ministérielle en assurant la coordination administrative entre les directions générales.

À ce titre, il organise l'exercice de la tutelle des établissements publics nationaux relevant de l'enseignement scolaire.

Il assure la coordination des travaux du Conseil supérieur de l'éducation, du conseil territorial de l'éducation nationale et des comités techniques paritaires ministériels.

Le secrétariat général est chargé du programme budgétaire de soutien de la politique de l'éducation nationale arrêté dans les lois de finances et relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**SNASUB - FSU**

SYNDICAT NATIONAL  
DE L'ADMINISTRATION  
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE  
ET DES BIBLIOTHÈQUES



Le SNASUB/FSU au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens